

ZONM ZUM

Marché de Noël

Au pied du sapin de la Place du Champtel, au cœur de la ville, le village de Noël vous accueille!

Venez découvrir les producteurs et artisans d'ici et d'ailleurs dans les chalets surplombants l'igloo et profiter de l'atmosphère conviviale et chaleureuse autour des torches norvégiennes. Vous pourrez aussi poster votre liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du Père Noël à l'orée de la forêt illuminée.

Horaires les 8, 9, 15, 16, 22 et 23 décembre Samedi de 10 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h

Du 24 décembre au 6 janvier

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 18 h

Sauf dimanche 6 janvier de 10 h à 13 h

Samedi 8

Dès 10h vous retrouverez le stand du téléthon dans l'igloo du marché de Noël avec le passage du Trail'thon entre 12h et 13h 30. Venez encourager ces 15 traileurs et faire un don ou les accompagner pour un bout de chemin.

De 10h à 18h vente de sapins de Noël par les ADMR

Dès 15 h, Balades à poneys* avec l'écurie du champ du vent (*activité payante).

De 15h à 17h atelier de décorations de l'Avent avec « Arum de fleurs »

De 15 h à 17 h réalisation de lampions et maquillages pour les enfants.

A 16h15, rendez-vous pour le traditionnel défilé de Saint-Nicolas suivi des feux de bengale.

Dimanche 9

De 9h à 12h vente de sapins de Noël par les ADMR **De 10h à 12h** atelier de décorations de l'Avent avec « Arum de fleurs »

Dès 10 h, Balades à poneys* avec l'écurie du champ du vent (*activité payante)

Samedi 15

De 9h à 12h vente de sapins de Noël par les ADMR **De 15h à 17h**, venez réaliser des décorations pour vos tables de Noël (serviettes, Père Noël,...)

NOUVEAU À 17 h, la rue de l'Église devient gourmande! Venez découvrir et



déguster : vins, bières de Noël, charcuteries, fondue au munster, fruits, légumes... Un beau moment de gourmandises animé par «les demoiselles de Bolduc» de la compagnie des Jolies Mômes d'Epinal.

Dimanche 16

De 10h à 12h, venez réaliser des décorations pour vos tables de Noël (serviettes, Père Noël...)

Dimanche 23

A 18 h lâcher de lanternes blanches. Spectacle à ne pas manquer ! (*Annulé en cas de pluie*)

Lundi 24

De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le Père Noël sera présent pour une séance photo : portrait seul ou en famille.

(Photo offerte par l'association des commerçants Altytud'630)



Mercredi 26

De 15h à 17h, atelier de cartonnage (cadres photos...)

Jeudi 27

Une envie de gâteaux de Noël traditionnels ? Alors, **dès 14h,** rendez-vous à l'atelier gourmand pour le façonnage et la dégustation de bredelas avec Cook Event Services.

Lundi 31

A 17h, pour finir l'année 2018, lâcher de lanternes blanches. Spectacle à ne pas manquer! (Annulé en cas de pluie)



Mercredi 2

De 15h à 17h, atelier de cartonnage (cadres photos...)



Jeudi 3

A 18h 30, à la patinoire, la troupe Ice Skating Show Metz se produira avec 20 patineurs pour un spectacle contemporain.

Soirées conviviales après-ski

Autour des torches norvégiennes et après une journée passée sur les pistes de ski, rendez-vous pour déguster des tartes flambées :

- Samedi 29, **dès 17 h** avec l'accordéoniste Alexis Balandier
- Vendredi 4, **dès 17 h** avec le groupe Ceci-Cela
- Dimanche 6, dès 10 h avec le groupe de rock Mister Franck

Le tissu de Noël

Tissus Gisèle vous invite à découvrir sa création, unique créé spécialement pour les fêtes de fin d'année. Il sera en vente, au mètre ou en produits finis à la boutique TGL, sur le marché de Noël et en exposition à l'Office de Tourisme.





Chers Bressaudes et Bressauds,

Décembre, déjà !! Mois de préparatifs de fêtes de familles et entre amis, moments de réjouissances, mais également de partage et de solidarité. Les illuminations fleurissent cà et là, l'ambiance chaleureuse du marché de Noël, sur la place du Champtel, ne manque pas de nous rappeler toutes les traditions de fin d'année.

Le 11 novembre, nous avons commémoré le centenaire de l'Armistice de 1918, et j'ai pu constater une belle participation des enfants des écoles qui ont lu des poèmes, des associations patriotiques, de l'Armée, de la population. De nombreuses gerbes, bouquets de fleurs et bougies ont été déposés sur le Monument aux

Morts, geste apprécié de tous. Ce fut également une première de la mutualisation de la musique de l'Harmonie de La Bresse avec celle de la ville de Cornimont. Tout a concouru pour faire de cette cérémonie une réussite. Un grand merci à tous les participants.

Un décret du Ministère de l'Économie et des Finances, du 6 novembre dernier, confère à la commune de La Bresse, son classement en « Station de Tourisme » pour une durée de 12 ans.

C'est une très bonne nouvelle et je m'en réjouis pleinement, car même si la Loi NOTRe nous permettait de garder notre office de tourisme communal, cette autorisation était conditionnée par l'obtention de ce classement.

Ce dossier a nécessité beaucoup de recherches, de collectes d'informations et d'analyses, et je voudrais remercier les services de notre Office du Tourisme et ceux de la mairie pour le travail efficace fourni dans l'élaboration de ce dossier très important pour notre commune.

C'est également une reconnaissance de la qualité de nos professionnels du tourisme, des hébergements, des commerces, des activités.

Je profite également de ces quelques mots pour souhaiter à tous une très bonne saison hivernale toute proche.

Différents dossiers de bulletins précédents ont porté sur des services administratifs ou techniques de la municipalité. Celui de cette édition est consacré à un service dont on ne parle pas ou peu: le garage municipal, qui permet, par les réparations de véhicules en interne, un gain de temps aux services techniques.

En ce début décembre, je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

> Bonne lecture. Hubert Arnould, Maire de La Bresse



ZOOM	2 ^e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPA	L P. 02-06
ACTUALITÉS	P. 07-12
CINÉMA	P.11
DOSSIER	P. 13-17
Le garage communal	
OTL	P. 18-19
TRIBUNE	P. 20
DANS LE RÉTRO	P. 21-24
INFOS PRATIQUES	P. 22
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSE NFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE DECEMBRE 2018

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21 Mise en Page: Atelier VOOVOYEZ

Impression: SOCOSPRINT Imprimeurs Crédit photo: Mairie de La Bresse, écoles, OTL. et associations diverses.

Tirage: 2600 exemplaires

CONSEILMUNICIPA

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2018

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Finances

Décision modificative n° 1 au Budget annexe EAU - 2018

Concerne en investissement : frais d'étude d'un hydrogéologue (mise à jour de l'étude de 2003) sur l'ensemble des réservoirs d'eau pour trouver d'éventuelles ressources supplémentaires notamment aux Planches.

Investissement

	Dépenses			Recettes		
Articles	Libellés		Montant	Articles	Libellés	Montant
203	Frais d'études de recherche et de développement		5 500,00 €			
2315	Installations matériel et outillage technique		-5500,00€			
		Total	0,00€		Total	0,00€

Fonctionnement

	Dépenses			Recettes			
Articles	Libellés		Montant	Articles	Libellés		Montant
6542	Admission en non-valeur - créances éteintes		500,00 €	7011	Ventes d'eau		1 500,00 €
6135	Location mobilière		500,00€				
6061	Fourniture eau électricité		2000,00€				
618	Analyses		500,00€				
673	Titres annulés s/exercices antér.		-2000,00€				
		Total	1 500,00 €			Total	1500,00€

Subvention Association Rayon de Soleil

Une subvention de 23 000 € a été accordée à l'association Rayon de Soleil pour l'exercice 2018 par délibération du conseil municipal n° 32/2018 du 26 mars 2018.

Compte tenu des problèmes de trésorerie qu'elle rencontre, cette association sollicite une nouvelle aide financière de 5 000 € à valoir

Demandes de parrainages et mécénats sportifs

Différentes demandes de parrainages et de mécénats sportifs ont été déposées en Mairie pour l'année 2018, par des jeunes sportifs en début de carrière, issus de la Société Omnisport « La Bressaude » et de l'Association Hautes-Vosges Orientation. La commission des sports, lors de sa réunion du 23 octobre 2018, a émis un avis favorable aux attributions suivantes:

Parrainages: 180 euros à : Course d'orientation : Lucas Jeanpierre, Flavie Jeanpierre - Moto trial : Ethan Poirot, Louis Poirot, Noah Poirot, Pierre Poirot - Ski alpin : Léane Claudel, Johan Mourot -

sur la subvention 2019.

Afin de permettre à l'association la poursuite de ses activités, le Conseil Municipal répond favorablement à sa demande et lui alloue la somme de 5000 € à valoir sur la subvention qui pourrait être attribuée à l'association Rayon de Soleil en 2019.

Ski de Fond: Louis Chantereau, Maëlao Correia, Stevenson Savart, Lilian Vaxelaire - Ski Combiné nordique : Maëla Didier, Oriane Didier, Justine Mengin - Ski Biathlon : Martin Botet, Chloé Remy, Mattéo Remy - Ski biathlon et fond : Amandine Mengin, Thibaut Frechard - VTT: Baptiste Mathieu, Léo Mougel, Tom Perrin.

Mécénats : 370 euros à : Athlétisme : Claire Mougel - Biathlon : Paula Botet - Ski alpinisme : Johan Poirot - Ski de fond : Delphine Claudel, Mattéo Correia, Adrien Mougel - VTT: Robin Mougel.

Admissions en non-valeurs

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget Eau (impayés sur des factures d'abonnement et de consommation d'eau) pour un montant de 477,35 €, sur le budget RME pour un montant de 23 479,22 €, et sur le Budget Ville (factures de cantines et périscolaire, secours sur pistes et loyers) pour un montant de 3735,52 €. Il s'agit d'impayés dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbal de carence et insuffisance d'actif, et à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Marchés Publics

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Travaux d'extension du réseau d'eau potable Chemin du Frétuz, Chemin du Pré des Gouttes et de mise en conformité de l'évacuation au réservoir des Huttes	Molinari SAS – Cornimont	115 877,50	139 053,00
Travaux à l'Église Saint-Laurent – Sécurisation du beffroi et réfection des planchers bois du clocher (y compris option N° 1 réfection totale du plancher niveau 1 et création d'une ceinture maçonnée sur les murs du clocher supportant l'assise du beffroi)	Bodet Campanaire SAS 67550 Vendenheim	21 545,00	25 854,00
Vérification et maintenance des systèmes de désenfumage naturel dans les bâtiments communaux (Mairie- salle des Fêtes, l'Espace famille, la Maison de La Bresse, le cinéma Grand Écran et le Groupe scolaire du Centre)	Ecodis SAS 69970 Chaponnay	427,00/an Hors révisions	512,40/an
Travaux d'enrochement et réseau pluvial – Année 2018, notamment route du Brabant, chemin de la Courbe, chemin de la Rételère et Chemin de la Fiée	Molinari SAS - Cornimont	67 940,00	81 528,00 (Tranche ferme)
Travaux de mise en accessibilité de la Maison du Neuf Pré Ajustement des quantités, réalisation de travaux supplémentaires			
Lot 1 : Gros-Œuvre - Avenant nº 1 3,33 % par rapport au montant initial	SAS Constructions Du Raindé	-780,00	-936,00
Nouveau montant du marché :	Du Kainde	22 611,62	27 133,94
Lot N° 2 : Menuiseries extérieures serrurerie +4,93 % par rapport au montant initial	SAS Schweitzer	681,00	817,20
Nouveau montant du marché :		14 487,00	17 384,40
Lot N° 3 : Menuiseries extérieures intérieures +13,78 % par rapport au montant initial	Menuiserie Vaxelaire	943,00	1 131,60
Nouveau montant du marché :		7 784,50	9 341,40
Lot N° 4 : Plâtrerie – Avenant N° 1 +1,50 % par rapport au montant initial	SAS Pro'Cd	75,50	90,60
Nouveau montant du marché :		5 123,50	6 148,20
Lot N° 6 : Plomberie Sanitaire – Avenant N° 1 1,41 % par rapport au montant initial	Sarl Cunin	159,02	-190,82
Nouveau montant du marché :		11 139,02	13 366,84
Lot N° 7 : Peinture revêtements de sol – Faïences +4,10 % par rapport au montant initial	SARL Pidc	-407,70	-489,24
Nouveau montant du marché :		10 407,70	12489,24
Travaux de rénovation de la Mairie – Couverture et isolation de la toiture, isolement coupe-feu des archives et rénovation d'un appartement Ajustement des quantités découlant de l'exécution du chantier et de la réalisation de	travaux supplémentaires		
Lot n° 1 : Couverture tuiles zinguerie – Avenant n° 1	SARL Vosges Charpente	6 205,25	7 446,30
Nouveau montant du marché :	ortice vosges charpente	66 260,74	79 512,89
Travaux de sécurisation et renforcement des réseaux BT et HTA à la Basse des Feignes	SAS Molinari - Cornimont	47 805,00	57 366,00

CONSEILMUNICIPAL

Demandes de subventions

Organisme	Objet
Région Grand-Est, Conseil Départemental des Vosges, Union Européenne, Direction Régionale	28e Festival de Sculpture « Camille CLAUDEL »
des Affaires Culturelles, FNADT CIM (Massif des Vosges), Parc des Ballons, Société des	du 25 mai au 2 juin 2019
Auteurs, des Arts Visuels et de l'Image Fixe, Communauté de Communes des Hautes-Vosges et	Budget prévisionnel global : 88 250 €
tout organisme susceptible d'apporter un soutien	

Conventions - baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval (local en rez-de-chaussée en amont de l'usine côté Est, surface 299 m²	M. Dominique Poirot	313,95 € HT/mois	23 mois
Mise à disposition de terrain - Lieu-dit « Les Corbeaux » Surface 30 m² – Prêt à usage	M. Tiberghien Jean-Luc	Gratuit	9 ans
Modificatif au bail agricole : Retrait de la parcelle B 285	M. Roger Deybach		Pour la période du 1/11/18 au 31/12/18
Bail agricole : 5A Route des Crêtes, lieu-dit «Breitzhousen» - Surface 43,3155 ha	Mme Brigitte Deybach	7,10 €/ha	9 ans à compter du 1/01/19
Bail agricole : Ferme Auberge de Breitzhousen Surface 13,15 ha	M. Thomas Gerome	7,10 €/ha	9 ans à compter du 1/11/18
Transfert de concession en forêt communale Surface 24,09 ha	M. Roger Deybach à Mme Brigitte Deybach	7,10 €/ha	9 ans

Tarifs

Objet	Montant
	Dépliant programme - Planning de la semaine Petit encart : 116,67 € HT/140 € TTC Double encart : 175,00 € HT/210 € TTC
Festival International de Sculpture 25 mai au 2 juin 2019 Tarifs d'insertions publicitaires Impression quadri	Journal du Festival - Présentation des sculpteurs et des pôles d'activités ½ page encart intérieur : 325,00 € HT/390 € TTC ½ page de couverture : 391,67 € HT/470 € TTC 1 page encart intérieur : 583,34 HT/700 € TTC 1 page de couverture : 708,34 € HT/850 € TTC
Concert Dada Blues le 26 octobre 2018 Contrat d'animation :	1884 € HT – 1987,62 € TTC + frais de SACEM, de restauration et divers
Tarif d'entrée :	Gratuit pour moins de 12 ans 15 € pour les 12 ans et + 10 € pour les lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et famille 4 personnes (parents, enfants)
Affouage 2019 - Tarifs	Stère non transporté : 53,50 € par stère Bois de chauffage en grume : 37 € le m³ (attribution limitée à 8 m³) (+ ou – 1 m) non transporté
Sécurité sur les pistes de ski Recouvrement des frais de secours Tarifs Saison 2018/2019	Front de neige et petits soins accompagnants : 41 € Évacuation par scooter des neiges : 59 € Zone rapprochée : 176 € Zone éloignée : 309 € Zone exceptionnelle : 615 €

Conventions - Contrats

Le conseil municipal a approuvé le projet de convention avec la société Losange pour l'implantation d'un Nœud de Raccordement Optique sur la parcelle de terrain communale située Rue François Claudel, cadastrée section AK n° 74, dans le cadre de l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit. Cette convention autorise également l'occupation du domaine public pour toute la durée d'exploitation des équipements dont le terme est fixé au 26 juillet 2052.

Une redevance annuelle d'un montant de 400 € sera réglée par Losange, au titre de cette convention.

Bus hivernal:

Comme chaque année, en vue de mettre en place un service de bus hivernal assuré par le car communal et par un prestataire privé, la délégation de compétence pour l'organisation d'un service de transport non urbain de personnes est sollicitée auprès de la Région Grand Est - Agence territoriale d'Epinal.

La fonction de ce bus hivernal est de desservir gratuitement les stations de ski La Bresse - Hohneck et La Bresse - Lispach et d'assurer divers points d'arrêt pendant les rotations, pour la saison d'hiver 2018/2019.

Marché de prestations d'assurance :

Un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de la remise en concurrence des contrats d'assurance conclus au 1er janvier 2015, afin de maintenir la couverture des activités à la Commune de La Bresse, y compris la Régie municipale d'électricité, du CCAS et de l'OTL de La Bresse. La souscription de nouveaux contrats d'assurance a été étudiée avec pour objet de garantir les risques liés à la responsabilité civile, d'assurer la protection fonctionnelle des agents et des élus, la protection juridique des personnes physiques et morales et de couvrir les dommages aux biens, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

- Lot n° 1 Assurance de la Responsabilité Civile : marché attribué à la SMACL de Niort pour un montant de prime annuelle TTC de 15 810,70 €, toutes entités confondues, avec une franchise de 350 €;
- Lot n° 2 Assurance Protection Fonctionnelle : marché attribué à Groupama Grand Est de Dijon pour un montant de prime annuelle TTC de 744,44 €, toutes entités confondues, sans franchise et sans seuil d'intervention;
- Lot n° 3 Assurance Protection juridique : marché attribué à JFB assurances de St-Amarin pour un montant de prime annuelle TTC de 1980,50 €, toutes entités confondues, sans franchise.
- Lot n° 4 Assurance Dommages aux biens : marché attribué à Groupama Grand Est de Dijon pour un montant de prime annuelle TTC de 27 068,23 €, toutes entités confondues, y compris «bris de machine informatique et bureautique, expositions temporaires et permanentes », avec une franchise de 900 €.

Urbanisme - Terrain

Cessions de terrain :

- A M. Bruno Lecomte Chemin du Haut des Bouchaux développement de son activité d'agriculteur :
 - Références cadastrales : AI 408 (109 m²) AI 402 (244 m²) AI 405 (764 m²) – AI 407 (1081 m²), soit une surface totale de 2198 m². Zone A du PLU -
 - 5 € HT/m² Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.
- A M. Michaël Didier route de la Courbe -
 - Références cadastrales : AW N° 1016 (40 m²), AW N° 1017 (595 m²), AW N° 1021 (417 m²), AW N° 1019 (231 m²), AT N° 444 (103 m²) Soit une surface totale de 1386 m². Zone A et Ng du PLU
 - 5 € HT/m² Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Echange de terrain :

- Au col de Grosse-Pierre, avec SCI Les Tourbieres Route de Gerardmer
 - Dans le cadre de l'évolution de sa propriété, M. Christian Poirot (SCI Les Tourbieres) a sollicité la Commune pour une régularisation des emprises sur terrain communal (accès, assainissement...). Suite à la visite de la commission des terrains en date du 07/04/2018, l'échange suivant a été voté :
- Cession par la Commune de La Bresse à la SCI Les Tourbieres : 351 m² - Sections AS 874/873/872
- Cession par la SCI Les Tourbieres à la Commune de La Bresse : 351 m² - Section AS 868.
- Zone Nt du PLU Estimation des Domaines n° 2018-88-075-V-011 du 05/06/2018.
- Frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur.

Parcours de la Mémoire :

Le Souvenir Français - représenté par son président Michel Lemaire - a sollicité la Commune de La Bresse pour créer un parcours de la Mémoire sur le site du Maquis de la Piquante Pierre.

Ce parcours aura un tracé sur plusieurs communes dont celle de La Bresse, sur le secteur Raindé/Basse des Feignes/Les Huttes/La Brayotte. Il empruntera des sentiers existants et sera balisé aux conditions suivantes : absence de création de nouveaux sentiers, itinéraire sur sentier existant en association avec le Club Vosgien, balisage sur support existant, pose de 2 panneaux explicatifs, mise en place du balisage ainsi que l'entretien sous la responsabilité et à la charge du Souvenir Français.

Le Clos Marion:

Le site des tissages Marion « rue Mougel-Bey » a fait l'objet d'une évolution et le secteur est maintenant en cours d'urbanisation par la SCCV Le Clos Marion. Deux permis sont déjà délivrés et d'autres bâtiments sont prévus sur ce site.

Afin de faciliter le repérage de ces constructions, et en accord avec le propriétaire, une dénomination spécifique à l'antenne de desserte a été adoptée. Cette antenne, voirie de statut privé entre le n° 6 et le n° 8 de la rue Mougel-Bey, prend désormais le nom de « Impasse du Clos Marion ».

CONSEILMUNICIPA

DIVERS

CCHV - Communauté de commune des Hautes-Vosges:

Par délibération du 12 septembre 2018, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges a approuvé (24 voix pour, 4 voix contre, 19 abstentions et 1 vote nul), le départ des communes de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Le Valtin, Liézey, Réhaupal, le Tholy et Grange-Aumontzey qui l'avaient sollicité par délibération.

Le Président de la communauté de Communes a ensuite invité les communes à se prononcer à leur tour sur cette demande de départ. Le retrait doit ainsi recueillir l'avis favorable de 2/3 des communes membres représentant la moitié de la population de la CCHV ou l'inverse.

Comme l'ont rappelé les services préfectoraux, l'article L 5210-1 du Code Général des Collectivités Territoriales interdit de créer plusieurs EPCI à fiscalité propre qui seraient inclus dans le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre existant. Les communes sécessionnistes devront donc nécessairement trouver une ou plusieurs communes extérieures à la CCHV pour créer une nouvelle communauté, sans créer de discontinuité territoriale ni créer d'enclave. Une fois cette ou ces communes trouvées, cette ou ces communes devront ensuite être autorisées à s'en retirer par la communauté dont elles sont issues, toujours dans les conditions de majorité requises.

Il appartiendra seulement ensuite au Préfet d'apprécier l'opportunité, tant du périmètre que de la création elle-même, la nouvelle communauté de communes, étant précisé que dans tous les cas il devra en outre consulter au préalable la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale, conformément à l'article L 5211-45 du Code Général des collectivités territoriales mais qu'aucun délai ne lui est imposé par les textes pour ce faire.

Au vu de l'ensemble de ces précisions, et après débat en cours de séance, le Conseil Municipal a émis un avis favorable (18 voix pour, 7 voix contre, 2 abstentions) à la demande de retrait des communes de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Le Valtin, Liézey, Réhaupal, le Tholy et Grange-Aumontzey de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.

Rapportsur le prixet la qualité du service public de l'assainissement 2017 - SIA La Bresse-Cornimont :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et assainissement non collectif a été transmis à la commune par le Président du SIA. Comme pour le service public de l'eau, et les services publics délégués, ce rapport est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

Le SIA compte 4673 abonnées, dont 3459, sur La Bresse. Le réseau s'étend sur 86 km. Le volume traité a diminué de 19 % par rapport à 2016 du fait d'une diminution de la consommation d'eau potable. On note une augmentation des prix d'environ 2,5 %. Le coût s'élève à 1,27 €/m³ en 2017.

Les principaux travaux de l'année 2017 sont la mise aux normes des stations d'épuration, travaux d'extension au Pré des Bas avec remplacement du poste de relevage, réseau des Champions et raccordement de la Maison des Associations, remplacement pompes et surpresseur à la station.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, en 2017, 96 études ont été menées, 46 installations conformes ont été réalisées avec l'aide de l'Agence de l'Eau (70 %) sur la Bresse et Cornimont.

Rapport d'activité 2017 du SIVU Tourisme Hautes-Vosges :

La Commune de La Bresse est adhérente au SIVU Tourisme Hautes-Vosges.

En application de l'article L 5211-39 du CGCT, le président du Conseil Syndical doit fournir à chaque collectivité adhérente un compte rendu comptable et financier, ainsi qu'un rapport d'activité annuel. Le contenu du rapport a été commenté lors du Conseil Municipal, notamment:

La commune de La Bresse participe à hauteur de 57 574 € sur un total SIVU de 185 543 € ; l'exercice 2017 présente un excédent de 16 123 € en fonctionnement et un excédent de 56 683 € en investissement reportés sur le budget 2018.

En 2017, adhésion à « France Montagne » sous la bannière « Hautes Vosges » afin de représenter le massif.

Les actions du SIVU Tourisme sont des salons, des opérations de promotion grand public, la réédition du dépliant Hautes Vosges VTT, des insertions publicitaires dans des magazines, arrière de bus, partenariat Trace Vosgienne, adhésion au label VTT, agrandissement de l'Espace Cyclosport Hautes Vosges au secteur Thann Cernay..., la maintenance des centrales de réservation ainsi que celle du site internet www.hautes-vosges.net.

Rapport 2017 de la CCHV sur le prix et la qualité du service des déchets :

En application de l'article L 2224 -17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, le Président de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges compétente en matière d'élimination des déchets doit présenter au Conseil communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers. Après avoir été présenté au Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Vosges le 18 octobre 2018, celui-ci a été transmis à la commune de La Bresse pour présentation au conseil municipal.

Le contenu du rapport est tenu à la disposition du public.

Danger: monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone cause de nombreuses intoxications, parfois mortelles. Inodore, incolore et non irritant, il est appareil indétectable sans de mesure. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz, au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.

Pour prévenir ce risque :

- faites Chaque année, impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion et faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées, par un professionnel;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.);
- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...): ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments;
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.

Les premiers signes de l'intoxication sont des maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue.

En cas de soupçon d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.



Le saviez-vous

Tous les terrains ne sont pas constructibles. Pour savoir si l'opération que vous envisagez est réalisable, vous pouvez déposer un certificat d'urbanisme.

En matière de construction, il existe plusieurs affectations possibles: habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public ou d'intérêt collectif.

Pour un changement d'affectation (c'est ce que l'on appelle un changement de destination), vous devez le déclarer même en l'absence de travaux.

Un projet ? Contactez le service urbanisme pour le présenter et déterminer les conditions de sa mise en œuvre notamment conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et nécessité (ou pas) d'une autorisation d'urbanisme préalable.



Rappel sur le déneigement et entretien des voies publiques : l'affaire de tous !

Extrait de l'arrêté municipal n° 376/16 :

Art 1 - Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux

Le balayage des propriétés jouxtant les voies communales est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire.

Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et le caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.

Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront:

- Opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de leurs immeubles ou du non bâtis
- Arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété.

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les responsables.

Art 2 - Neige et verglas

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation.

Quand la circulation est rendue difficile par la glace, la neige glacée ou le verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de disperser en quantité suffisante au droit de leur propriété, local administratif ou commercial du sel ou du sable pour faciliter la circulation et assurer la sécurité des piétons.

Îl est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés.

ACTUALIES

Maison de La Bresse

Horaires:

Du mardi au vendredi: 15h - 18h

Samedi et dimanche: 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h

Du 22 décembre au 6 janvier, tous les jours : 10h - 13h et 15h - 19h

Entrée libre

www.maisondelabresse.fr - ff maison de la bresse - Tél.: 03 29 62 65 95

Exposition « Prises de tête », Jack Struss

Jack Struss réalise des photomontages hyperréalistes pour rire ou interpeler. Prenant appui sur un lieu, une rencontre, une actualité, ou simplement sur le regard qu'il porte sur le monde, Jack sait provoquer sans vulgarité, faire réfléchir



sans se prendre la tête. Aux gags loufoques, voire complètement dingues et dignes d'une bande dessinée, il sait opposer un regard bien lucide et amer sur les travers de notre société, notamment sur les réseaux sociaux. Avec esthétisme, humour et sensibilité, il fige des instants en préservant plusieurs niveaux de lecture.

Exposition visible jusqu'au 13 janvier

Exposition « Animalement Vosges », Christophe Claudel

Après une première série présentée il y a 4 ans, Christophe Claudel revient à la Maison de La Bresse pour proposer une nouvelle série de photographies animalières tirées de ses expéditions crépusculaires vosgiennes.

Ses clichés sont à la fois tendres et précis, tels des bijoux finement travaillés.



Vous fondrez devant ses renardeaux, vous vous émerveillerez devant les ombres que ses cerfs découpent dans la lumière déclinante. Le respect qu'il témoigne à la forêt et à ses habitants transpire de ses photographies.

À découvrir jusqu'au 14 décembre

Exposition du concours photo amateur de la MLC

L'usure du temps est le thème décliné par les photographes amateurs qui ont confié leurs clichés au regard du jury du concours photo de la Maison des Loisirs et de la Culture. Participez au vote du Prix du public pendant la durée de l'exposition.

Présentation des photographies du 15 au 30 décembre

Exposition « **Peinture véritable** », **Alain Second**



Ce photographe, qui expose régulièrement aux quatre coins de la France et même du monde (Japon, Chypre, Suisse, Paris...), est attiré par tout ce qui s'obstine à ne pas disparaître. Il joue avec l'opposition courante entre l'abstrait et le figuratif pour donner à voir des photographies qui semblent être des peintures contemporaines. Une découverte étonnante!

Exposition visible du 31 décembre au 13 janvier

Stage de retouche de portrait Samedi 15 décembre

Jack Struss, spécialiste émérite du logiciel Photoshop, vous donne rendez-vous pour trois heures d'apprentissage intensif de l'utilisation de cet outil pour améliorer vos portraits. Débutants ou familiers du logiciel, vous aurez beaucoup à découvrir!

Inscription obligatoire: 03 29 62 65 95 maisondelabresse@labresse.fr

Caricatures numériques Dimanche 23 décembre

Toute la journée du 23 décembre, Jack Struss vous attend à la Maison de La Bresse pour vous tirer le portrait...

ou plutôt le déformer esthétiquement pour vous caricaturer, à partir d'une photographie, en moins de 10 minutes.

Faites d'une pierre deux coups: visitez son exposition et repartez avec votre caricature!

Animation gratuite



Les jeudis littéraires de décembre

Trois rendez-vous littéraires, les jeudis à 20 h 30, pour rencontrer des auteurs et leurs livres. Au menu de chaque soirée : une entrée énigmatique, en guise de plat de résistance un entretien avec l'auteur accompagné de lectures mises en scène par la Compagnie Cent Scènes, d'autres interventions savoureuses pour remplacer le fromage, et en dessert, le public pourra poser ses questions.

Le 6 décembre, René Vincent-Viry, auteur bressaud, présentera Mystérieuse Flore, son troisième roman, ainsi que Tryptiq'Art, son projet à paraître prochainement.

Le 13 décembre, c'est le Prix Goncourt 2018 Nicolas Mathieu que nous recevons avec ses romans Leurs enfants après eux et Aux animaux la guerre. (voir encadré)

Le 20 décembre, Élise Fischer, auteure lorraine d'une quarantaine de romans, publiés chez de grands éditeurs nationaux (Calmann-Lévy, Fayard, Presses de la Cité...), présentera entre autres ses deux derniers romans, Les Femmes des terres salées et La promesse du sel, ainsi que Confession d'Adrien le colporteur, dont l'action se situe dans les Vosges.

Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018

Alors que son deuxième roman, Leurs enfants après eux (Actes Sud) vient de recevoir le plus prestigieux prix littéraire, la série TV adaptée de son premier roman, Aux animaux la guerre, a été diffusée sur France 3 pendant la deuxième quinzaine de novembre.

Premier auteur vosgien lauréat du Prix Goncourt, Nicolas Mathieu a grandi à Épinal, et les Vosges sont le cadre de son premier roman et du tournage de la série.

Son écriture est rythmée, nerveuse, ciselée, elle mêle une langue précise et soutenue à un langage cru, de la rue.

On y parle des périphéries qui ont connu la crise du textile et de la sidérurgie, des enfants qui n'ont pas connu l'âge d'or, des envies de partir, de l'adolescence et ses questionnements, des joints qui ne comblent pas le vide...

Préparez donc votre soirée en lisant ses livres ou en regardant la série en replay.



La Bressaude

Vol Libre

Une deuxième vie pour le site de la Basse des Feignes



Ce site, berceau du parapente à La Bresse mais petit à petit délaissé en raison de la friche qui faisait obstacle aux envols, a été réhabilité par la section Vol Libre en accord avec la mairie et les agriculteurs. La sécurité est à nouveau garantie et les directions d'envol élargies. Preuve en est, un pilote local a fait tomber le record du site ce printemps, avec un vol de plus de 75 km à travers le massif. Profitant de généreux courants d'air ascendants, il a pu gagner de l'altitude et partir explorer les Vosges, naviguant au gré des ascendances jusqu'à boucler la boucle!

Renseignements: Mehdi Jacoberger, 06 84 93 96 25

Badminton

La Bressaude badminton recherche de nouveaux adhérents. Que vous soyez débutants ou confirmés, ils seront heureux de vous accueillir le lundi soir au gymnase de 20 h à 22 h.

Cette année, pas de compétition, donc le coût de la licence est de 30 €. N'hésitez pas à venir essayer!



ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Changement de direction à Spimeca.

Après 29 ans à la tête de l'entreprise Spimeca, Ghislaine et Lucien Andrzejczak ont cédé la place à Laurent Poirot, Philippe Pierrel, Ludovic et Aurélie Claudel. Spimeca, petite entreprise de 19 salariés, est spécialisée dans la fabrication de moule d'injection. Elle est connue dans la plasturgie pour son savoir-faire et la qualité de son travail.



Music Live Events

Bressaude passionnée de musique en général et de Rock'n'roll en particulier, Chantal Poirot a toujours aimé organiser des événements dans le monde associatif local. Elle avait depuis longtemps en tête de créer son association pour proposer des animations musicales sur La Bresse.

Music Live Events est donc née en mai 2018, avec l'objectif de vous faire découvrir des pépites et des groupes en devenir. Elle a déjà proposé deux concerts à la salle des Fêtes.

Le public trop peu nombreux n'a pas altéré sa motivation et ce sont donc deux nouvelles dates qui se profilent en cette fin d'année à la Halle des congrès.

Les membres de l'association Music Live Events seront très heureux de vous y retrouver pour partager un vrai moment de convivialité dans une belle ambiance très rock.



«Blutch»,

La traversée de l'Himalaya en parapente par Jean-Yves Fredriksen

Réalisé par Nicolas Alliot. Quatre mois d'odyssée en parapente à travers le Tadjikistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Sikkim et l'Arunachal Pradesh jusqu'à la frontière birmane : «quatre mois d'aventure, de rencontres, de doutes, d'effort, de vols au cœur des paysages de l'Himalaya ».

Ce film a tout récemment été consacré par 2 Icares du Cinéma (Icare d'Or et des Mômes) au festival mondial du sport aérien de Grenoble, et en sélection officielle au festival de films de haute montagne de Bilbao.

Jean Yves Fredriksen sera présent au Ciné Grand Écran pour dédicacer son livre « Vol au-dessus de l'Himalaya », mais aussi et surtout pour échanger avec le public

Dimanche 2 décembre à 17 h au Cinéma Grand Écran Tarifs: Adultes: 6 euros 4 euros pour les moins de 16 ans. Organisation Cinéma Grand Écran MLC La Bresse



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 5 décembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 5 au 11 décembre



UN HOMME PRESSÉ

Sortie: 7 novembre 2018 (1 h 40). Comédie dramatique française réalisée par Hervé Mimran avec Fabrice Luchini, Leïla Bekhti, Rebecca Marder

Alain est un homme d'affaires respecté et un orateur brillant. Il court après le temps. Dans sa vie, il n'y a aucune place pour les loisirs ou la famille. Un jour, il est victime d'un accident cérébral qui le stoppe dans sa course et entraîne chez lui de profonds troubles de la parole et de

la mémoire. Sa rééducation est prise en charge par Jeanne, une jeune orthophoniste. À force de travail et de patience, Jeanne et Alain vont apprendre à se connaître et chacun, à sa manière, va enfin tenter de se reconstruire et prendre le temps de vivre.



BOHEMIAN RHAPSODY

Sortie : 31 octobre 2018 (2 h 15). Biopic, Drame américain réalisé par Bryan Singer avec Rami Malek, Gwilym Lee, Lucy Boynton Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasiimplosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les outsiders, les réveurs et tous ceux qui

aiment la musique

Semaine du 12 au 16 décembre



LES ANIMAUX FANTASTIQUES : LES **CRIMES DE GRINDELWALD**

Sortie · 14 novembre 2018 (2 h 14) Fantastique Aventure britannique, américain réalisé par David Yates avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Dan Fogler

1927. Quelques mois après sa capture, le célèbre sorcier Gellert Grindelwald sévade comme il l'avait promis et de façon spectaculaire. Réunissant de plus en plus de partisans, il est à l'origine d'attaque

d'humains normaux par des sorciers et seul celui qu'il considérait autrefois comme un ami. Albus Dumbledore, semble capable de l'arrêter. Mais Dumbledore va devoir faire appel au seul sorcier avant déjoué les plans de Grindelwald auparavant : son ancien élève Norbert Dragonneau. Laventure qui les attend réunit Norbert avec Tina, Queenie et Jacob, mais cette mission va également tester la loyauté de chacun face aux nouveaux dangers qui se dressent sur leur chemin, dans un monde magique plus dangereux et divisé que jamais.



LES CHATOUILLES

Sortie: 14 novembre 2018 (1 h 43). Drame français réalisé par Andréa Bescond et Eric Métayer avec Andréa Bescond, Karin Viard, Clovis Cornillac

Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de «jouer aux chatouilles» ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie...

Semaine du 17 au 25 décembre



LES BONNES INTENTIONS

Sortie: 21 novembre 2018 (1 h 43). Comédie dramatique française réalisée par Gilles Legrand avec Agnès Jaoui, Nuno Roque, Alban Ivanov

Une quinquagénaire surinvestie dans l'humanitaire est mise en concurrence dans le centre social où elle travaille. Elle va alors embarquer ses élèves en cours d'alphabétisation, avec l'aide d'un moniteur passablement foireux, sur le hasardeux chemin du code



MILLENIUM : CE QUI NE ME TUE PAS

Sortie: 14 novembre 2018 (1 h 56). Thriller, Drame américain réalisé par Fede Alvarez avec Claire Foy, Sverrir Gudnason, Sylvia Hoeks

vertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Frans Balder, éminent chercheur suédois en intelligence artificielle

fait appel à Lisbeth Salander afin de récupérer un logiciel qu'il a créé et permettant de prendre le contrôle d'armes nucléaires. Mais la NSA ainsi qu'un groupe de terroristes mené par lan Holster sont également sur la piste du logiciel. Traquée, Lisbeth va faire appel à son ami le journaliste Mikael Blomkvist qu'elle na pas vu depuis



LE GRINCH

Sortie : 28 novembre 2018 (1 h 30). Animation, Famille américaine réalisée par Yarrow Cheney et Scott Mosier Chaque année à Noël, les Chous viennent perturber la tranquillité

solitaire du Grinch avec des célébrations toujours plus grandioses, brillantes et bruyantes. Quand les Chous déclarent qu'ils vont célébrer Noël trois fois plus fort cette année, le Grinch réalise qu'il n'a plus qu'une solution pour retrouver la paix et la tranquillité: il doit voler

Semaine du 26 décembre au 1^{er} janvier



CASSE NOISETTE ET LES QUATRE **ROYAUMES**

Sortie: 28 novembre 2018 (1 h 40). Fantastique, Famille américain réalisé par Lasse Hallström, Joe Johnston avec Mackenzie Foy, Keira Knightley, Matthew MacFadyen

Tout ce que souhaite Clara, c'est une clé. Une clé unique en son genre, celle qui ouvrira la boîte contenant l'inestimable cadeau que sa

mère lui a laissé avant de mourir. À la fête de fin d'année organisée par son parrain, Drosselmeyer, Clara découvre un fil d'or qui la conduit jusqu'à cette précieuse clé... mais celle-ci disparaît aussitôt dans un monde étrange et mystérieux. C'est dans ce monde parallèle que Clara va faire la connaissance d'un soldat nommé Phillip, d'une armée de souris, et des souverains de trois Royaumes : celui des Flocons de neige, celui des Fleurs et celui des Friandises. Pour retrouver cette clé et restaurer l'harmonie du monde Clara et Phillip vont devoir affronter la tyrannique Mère Ginger qui vit dans le quatrième Royaume, le plus sinistre d'entre tous...



SAUVER OU PÉRIR

Sortie : 28 novembre 2018 (1 h 56). Drame français réalisé par Frédéric Tellier avec Pierre Niney, Ánaïs Demoustier,

Franck est Sapeur-Pompier de Paris. Il sauve des gens. Il vit dans la caserne avec sa femme qui accouche de jumelles. Il est heureux. Lors d'une intervention sur un incendie, il se sacrifie pour sauver ses hommes. À son réveil dans un centre de traitement des Grands Brûlés, il comprend que son visage a fondu dans les flammes. Il va devoir réapprendre à vivre, et accepter d'être sauvé à son tour.



LE GRINCH

Sortie: 28 novembre 2018 (1 h 30). Animation, Famille américaine

réalisée par Yarrow Cheney et Scott Mosier Chaque année à Noël, les Chous viennent perturber la tranquillité solitaire du Grinch avec des célébrations toujours plus grandioses, brillantes et bruyantes. Quand les Chous déclarent qu'ils vont célébrer Noël trois fois plus fort cette année, le Grinch réalise qu'il n'a plus qu'une solution pour retrouver la paix et la tranquillité: il doit voler



MAUVAISES HERBES - CINÉ SENIOR

Sortie : 21 novembre 2018 (1 h 40). Comédie française réalisée par Kheiron avec Kheiron, Catherine Deneuve, André Dussollier Waël, un ancien enfant des rues vit en banlieue parisienne de petites arnaques qu'il commet avec Monique, une femme à la retraite qui tient visiblement beaucoup à lui.

Sa vie prend un tournant le jour où un ami de cette dernière. Victor, lui offre, sur insistance de Monique, un petit job bénévole dans son centre d'enfants exclus du système scolaire

Waël se retrouve peu à peu responsable d'un groupe de six adolescents expulsés pour absentéisme,

De cette rencontre explosive entre « mauvaises herbes » va naître un véritable miracle.

Semaine du 2 au 8 janvier - Sous réserve



MA MÈRE EST FOLLE

Sortie : 5 décembre 2018 (1 h 35). Comédie française réalisée par Diane Kurys avec Fanny Ardant, Vianney, Patrick Chesnais Nina est une mère un peu folle, Baptiste un fils un peu trop sage. Fâchés depuis longtemps ils se retrouvent pour l'aventure de leur vie. Au cours d'un voyage improbable, drôle et émouvant, ils vont rattraper le temps perdu, apprendre à se connaître enfin et s'aimer à nouveau.



RÉMI SANS FAMILLE

Sortie: 12 décembre 2018 (1 h 49). Comédie dramatique française réalisée par Antoine Blossier avec Daniel Auteuil, Maleaume Paquin, Virginie Ledoyen

Les aventures du jeune Rémi, orphelin recueilli par la douce Madame Barberin. À l'âge de 10 ans, il est arraché à sa mère adoptive et confié au Signor Vitalis, un mystérieux musicien ambulant. À ses côtés, il va apprendre la rude vie de saltimbanque et à chanter pour gagner son

pain. Accompagné du fidèle chien Capi et du petit singe Joli-Cœur, son long voyage à travers la France, fait de rencontres, d'amitiés et d'entraide, le mène au secret de ses



HEUREUX COMME LAZZARO

Sortie : 7 novembre 2018 (2 h 07). Drame italien, français, suisse, allemand réalisé par Alice Rohrwacher avec Adriano Tardiolo, Alba Rohrwacher, Agnese Graziani

Lazzaro, un jeune paysan d'une bonté exceptionnelle vit à l'Inviolata, un hameau resté à l'écart du monde sur lequel règne la marquise Alfonsina de Luna.

La vie des paysans est inchangée depuis toujours, ils sont exploités, et à leur tour, ils abusent de la bonté de Lazzaro.

Un été, il se lie d'amitié avec Tancredi, le fils de la marquise. Une amitié si précieuse qu'elle lui fera traverser le temps et mènera Lazzaro au monde moderne





ACTUALITE

Classement de la Commune de La Bresse comme « Station de Tourisme »

Par décret du Ministère de l'Économie et des Finances en date du 6 novembre 2018, la commune de La Bresse vient d'obtenir son classement comme « Station de Tourisme » pour une durée de 12 ans.



Cette décision importante est une belle reconnaissance pour notre commune et pour tous les acteurs touristiques de la station.

Depuis 2009, nous bénéficions déjà de ce classement pour une durée de 9 ans soit jusqu'au 1er janvier 2018 et de ce fait il était

nécessaire de déposer une nouvelle candidature avec une nouvelle procédure.

Pendant plus d'un an, un travail important de recherche, de collecte d'informations et d'analyse, a été assuré par les services de la mairie et de l'Office de Tourisme et Loisirs pour la constitution d'un nouveau dossier.

Ce sont en effet des centaines de critères à respecter selon le référentiel et pour n'en citer que quelques-uns : accès et circulation, accueil, information, promotion, services et commerces, activités et équipements, animation, environnement, patrimoine, cadre de vie, équipements sanitaires et structures de soins, sécurité, hébergement...

Pour l'hébergement, et comme critère incontournable, il convenait d'avoir 70 % d'hébergements classés et 40 % avec un label ou une marque. Ce taux a été obtenu, grâce au soutien et au classement ou reclassement de certains hébergeurs. Merci à eux!

Pourquoi être « Station Classée Tourisme »

Pour La Bresse, il s'agissait d'une obligation, car la commune a fait le choix, comme la loi l'autorisait, de ne pas transférer sa compétence tourisme à la communauté de communes des Hautes Vosges et, de fait, de conserver son Office de Tourisme.

Au-delà de cet aspect réglementaire, cela nous a permis de réaliser un travail exhaustif sur les nombreux aspects et atouts de notre territoire et de qualifier nos différentes prestations et offres touristiques. À titre d'exemple, la marque « qualité tourisme » à l'Office de Tourisme et Loisirs avec le classement en catégorie 1...

Le classement a-t-il un impact financier?

Oui, le classement a des incidences budgétaires positives sur le budget de la collectivité avec des recettes supplémentaires.

Il nous permet entre autres de bénéficier d'un surclassement démographique lié à la fréquentation touristique avec les avantages qui y sont liés, de pouvoir instaurer la taxe de séjour, de percevoir le produit fiscal de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière... sur les transactions immobilières.

Nous profitons avec l'obtention de ce classement pour remercier tous les acteurs touristiques, ceux d'hier et d'aujourd'hui qui ont contribué par leur dynamisme et leurs investissements à faire de notre commune une destination touristique d'excellence.

Portage de repas

Depuis 2004, l'ADMR assure le portage de repas en liaison chaude. À partir du 1er janvier 2019, elle livrera ces repas en liaison froide.

La décision a été prise principalement parce que l'association ne se sent plus en mesure de répondre aux demandes croissantes de portage de repas chauds, dans un temps minimum entre 11 h 15 et 13 h, surtout avec les nouvelles normes en vigueur : la proximité du chaud et du froid dans les valisettes étant déconseillée.

En liaison froide, vous pourrez recevoir des plats supplémentaires pour le soir ainsi que des aliments moulinés, si besoin.

L'ADMR apporte toute la rigueur et l'attention in dispensable dans le choix du fournisseur afin que la qualité des repas soit préservée.

Que les personnes concernées se rassurent, le personnel de l'ADMR les accompagnera dans cette transition, selon leurs souhaits, en restant à leur disposition pour répondre à toutes leurs interrogations.

Marché de Noël avec l'Association familiale

L'Association familiale sera présente sur le marché de Noël samedi 15 et dimanche 16 décembre.

À cette occasion, les membres de l'Économie familiale mettront en vente leurs réalisations : boîtes en cartonnage, sacs, pochettes, trousses, etc.

Venez leur rendre visite, à cette occasion.



LEDOSSIER

Le garage communal



Le dossier de ce mois est consacré à un service méconnu de notre commune : le garage. Service qui n'est pas en relation directe avec la population... quoique, car le garage a la charge de l'entretien et des réparations de l'ensemble des véhicules roulants de notre collectivité. Bonne découverte à tous.

> Jérôme Mathieu, Adjoint aux Services Techniques Municipaux



EDIOSS |

Le bâtiment des services techniques municipaux, route de Niachamp, est vaste, et comme son accès pour le public est limité aux bureaux, nous avons choisi ce mois-ci de vous faire découvrir l'un des services de l'ombre, et pourtant essentiel : le garage communal.

Pour cela, Guillaume Léturgie, le responsable du garage, nous a ouvert ses portes et a mis de côté quelques réparations sur le vieux Scénic de 17 ans d'âge pour nous parler de

l'univers dans lequel il passe ses journées. Après un cursus dans l'armée de terre (sergent dans l'infanterie), où il a notamment appris à gérer un parc de véhicules, il a été chef d'atelier mécanique moto pendant sept ans avant de rejoindre les services techniques de La Bresse en 2013. Son principal regret ici est que les policiers municipaux ne soient pas équipés de motos, sa véritable passion.

Le garage est spacieux : entre l'atelier, les rangements et la zone de stationnement de véhicules, ça représente l'essentiel du rez-de-chaussée

du bâtiment, côté route de Cornimont. Pourtant, par rapport à tous les véhicules et le matériel, sa surface est loin d'être démesurée.

La partie atelier ressemble... à un garage automobile! Entre les fûts d'huile de moteur, les crics et autres clés, une grande fosse (10 mètres de longueur) occupe une travée, l'autre étant occupée notamment par un pont automobile, où est d'ailleurs actuellement surélevée la voiture qui attend que je m'en aille pour être réparée. Une grande potence témoigne que l'on ne travaille pas qu'avec des petites charges.

Si garage rime souvent avec graisse et saleté, je suis d'abord surpris par le soin qui est apporté au lieu : le sol comme les murs sont remarquablement propres, seul un petit tas de sable à côté du Scénic montre que de l'huile a coulé sous le pont... Tant mieux, car avec mes fragiles derbies et ma chemise bien repassée, je détonne dans le décor! Au fond de la zone de stationnement des engins, il y a aussi un stock de pneus : les pneus été y sont entreposés en hiver, et vice-versa en été.

Le décor, justement, est planté, l'acteur est présenté, l'action peut commencer.



Guillaume m'a donné rendez-vous vendredi, car c'est la journée où il est le moins sollicité. Pourtant, dès 8 h 15, le responsable d'une autre équipe vient le voir pour lui demander de passer commande pour des pièces, et une heure plus tard, un autre responsable lui fait remonter un problème sur le véhicule de son service : des portes ne se ferment pas correctement et la ventilation ne se règle plus. Il s'agit d'un ancien véhicule qui a déjà servi pour l'équipe de la forêt, et qui est maintenant mis à disposition des espaces verts.

On est ainsi au cœur du travail du garagiste : il doit gérer la flotte des véhicules de l'ensemble de la collectivité. Au total, une bonne trentaine de voitures, fourgonnettes, camions, engins, à laquelle s'ajoute des remorques, saleuses, lames de déneigement, turbines et autres machines-outils. Tous ne sont pas neufs, loin de là : plusieurs ont plus de 15 ans.



Mais l'organisation est bien rodée. Expert en utilisation du logiciel Excel, le garagiste a totalement informatisé la gestion du parc automobile. Chaque opération effectuée est entrée sur son programme, que ce soit un changement de pneus, une vidange ou une réparation. Il a programmé des alertes pour se rappeler les dates des opérations courantes : contrôles techniques, entretien régulier, date de changement de la courroie de distribution... Toute commande lance une chaîne d'opérations presque entièrement automatisée : édition du bon de commande, enregistrement de la facture, affectation à l'historique du véhicule, et chaque véhicule est ainsi enregistré avec les références des pièces courantes (filtres, pneus...) Cette gestion informatique permet à la fois un gain de temps conséquent, une rigueur dans l'organisation et une traçabilité du travail effectué au garage. Elle permet également d'avoir des statistiques par véhicule, par période, par type d'intervention, par fournisseur, etc.

Il n'y a qu'un stock limité : les commandes sont passées au fur et à mesure des besoins, et sont généralement honorées en 24 heures par les fournisseurs.

Concrètement, le travail du garage communal s'apparente à celui d'un garage automobile classique, sauf qu'il s'applique exclusivement aux véhicules de la mairie (pas de privilège : ni les agents de la mairie, ni les élus n'y ont droit...) : presque toutes les opérations logistiques, de maintenance, d'entretien et de réparation y sont désormais effectuées.

Les réparations et entretiens sous-traitées sont très rares, grâce aux compétences en mécanique du garagiste. Les seules opérations confiées à d'autres garages sont celles qui relèvent de la garantie des véhicules ou les rares qui sont vraiment trop complexes, comme la réparation de la boîte de vitesses de l'ancien camion Renault Kerax. En effet, avec les travaux et le déneigement extrêmement traumatique pour la transmission, la boîte de vitesses manuelle y est très sollicitée, ce qui engendre des pannes fréquentes (une fois tous les ans ou tous les deux ans). Cette réparation coûteuse (environ 6000 €) nécessite des outils spécifiques, qu'il ne serait pas rentable d'acheter.

Le choix a donc été fait, lors de l'achat d'un nouveau camion, de répondre le mieux possible à cet usage particulier : au lieu d'une boîte manuelle, la commune a investi dans une boîte de vitesses robotisée.

Ce choix illustre bien l'un des rôles phares de Guillaume : avec Arnaud Thiriet, adjoint au directeur des Services Techniques, et en concertation avec les différentes équipes techniques et leurs chefs, ils cherchent à optimiser les coûts et proposent des solutions, jouant un rôle de conseil auprès

de l'équipe municipale qui fait les arbitrages au moment de la préparation du budget de la commune. Et dans le contexte actuel de vaches maigres financières, les solutions en interne ou à moindre coût sont appréciées...

Par exemple, sur un Boxer Dangel du service des eaux, la boîte de vitesses (encore elle...) avait besoin d'être réparée. Le coût chez un garagiste extérieur d'une boîte neuve était de

plus de 6000 €, mais Guillaume a décidé de changer luimême certains organes internes. Certes, l'opération était complexe et longue, mais il a pu s'en sortir pour un coût de 500 €, soit plus de 5500 € d'économie pour la collectivité.

Travailler en interne, plutôt que d'externaliser les réparations, a aussi souvent l'avantage de faire gagner du temps aux services techniques. C'est pourquoi le garage s'est, par exemple, doté d'une sertisseuse hydraulique pour réparer les flexibles des engins hydrauliques. Cette machine coûtait environ 1000 euros, mais permet de réparer environ 60 % des pannes. Auparavant, dès qu'un engin avait une panne de ce type, le camion était immobilisé le temps de la fabrication chez un prestataire. Si la panne survenait le week-end sur un véhicule de déneigement, le camion était donc inutilisable jusqu'au mardi matin, et des agents mobilisés pour gérer ce contretemps. Désormais, les réparations sont faites en 10 minutes au garage communal, ou même sur le lieu de la panne puisque la machine est déplaçable. Le coût est drastiquement réduit : avec 50 % d'économie sur le matériel, l'investissement a été amorti en moins d'un an. Gain de temps, économies d'argent, meilleur service rendu à la population, cet investissement est un bon exemple des ambitions de l'équipe des services techniques.

Ceci étant, ce n'est pas le seul objectif du garagiste : il cherche aussi à améliorer la qualité de travail ainsi que la sécurité et le confort des agents. Cela nécessite beaucoup d'écoute et de concertation, pour comprendre les besoins et évaluer les solutions avancées par chacun.

Concernant la sécurité, des grilles amovibles ont été installées pour fermer la fosse et éviter toute mauvaise chute. Une douche de sécurité a été ajoutée pour limiter la gravité d'éventuelles projections chimiques ou brûlures, notamment pour l'atelier de recharge des chaînes (opération visant à renforcer et prolonger la durée de vie des chaînes pour les engins de déneigement).

Parfois, son métier ressemble à celui d'un Géo Trouvetou, un petit génie de la débrouille et de l'ingéniosité qui doit toujours avoir une idée lumineuse pour résoudre des problèmes : le véhicule du service des forêts emprunte des chemins moyennement carrossables ? Il appose une plaque d'acier d'un centimètre sous la voiture, pour protéger le dessous et éviter les casses liées aux frottements. Le véhicule du service des eaux a besoin de se déplacer au plus près des captages ? Il le rehausse pour lui permettre d'y accéder. Le service des fêtes et manifestations a trop de charges à porter? il ajoute une rampe pliable qui s'adapte à leur camionnette. Une porte latérale se déboîte souvent sur une fourgonnette ? Il ajoute une lamelle métallique et deux vis et le problème disparaît. Et ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres.





LEDOSSIER

Pour le déneigement, les traditionnels racleurs de lames en caoutchouc et acier s'usaient vite et dégradaient la chaussée. La solution a été trouvée avec des racleurs en polyuréthane : le garagiste achète la matière première qu'il découpe en longueurs correspondant aux lames des engins de déneigement.



Le Merlo, un engin télescopique très utilisé par de nombreux services (service des eaux, fleurissement, illuminations, déneigement, tous travaux en hauteur, et même parfois la RME) était équipé de pneus agricoles. De ce fait, dans la neige, il fallait l'équiper de chaînes. Mais les chaînes sont très coûteuses (environ 2500 € la paire) et cassent fréquemment. Ces pneus ont été remplacés par des pneus destinés aux engins de travaux publics, dont le profil permet de tenir dans la neige. Plus besoin de chaînes, ce qui réduit les frais et le temps perdu par les casses.



Il n'y pas que sur le Merlo que la question des chaînes à neige se pose : pour rendre les camions de déneigement plus réactifs, Guillaume a souhaité trouver un système sans chaînes. Car au-delà du coût, chaque casse est aussi une perte de temps : au moment de la casse, le camion

est à l'arrêt, et la réparation est longue et fastidieuse. La solution, il l'a trouvée en se rappelant un dispositif de sa tendre enfance : les pneus cloutés ! Après de nombreux essais sur d'anciens pneus, il a mis au point un système bien rodé : 100 clous par pneus, enfoncés de 17 mm avec un



outil très spécifique, 4 roues équipées sur les 6 du camion. Les clous durent un an, ils coûtent bien moins cher que les chaînes et sont très efficaces. Au point que les fournisseurs et les responsables de services techniques d'autres communes viennent observer l'innovation et lui demander conseil!

Pour la sécurité et le confort des agents en charge du déneigement, il a aussi décidé d'équiper les camions de caméras de recul. Mais comme le système était en option à 2500 € sur le camion neuf, il a décidé de l'installer lui-même, sur le camion neuf et sur l'ancien. Au final, un coût dix fois moins important, et un confort y compris pour ceux qui utilisent l'ancien camion.

De même, des kits Bluetooth ont été installés sur les véhicules pour que les agents puissent être joints plus facilement par téléphone en toute légalité. C'est nécessaire notamment lors des opérations de déneigement, pour pouvoir être le plus réactif possible et mieux gérer les imprévus.

Ces innovations améliorent le confort à peu de frais et font gagner du temps à tous.

Pour le reste, le quotidien est fait de toutes les réparations et entretiens mentionnés au fil de ces lignes. Il y a toujours de quoi faire, car les véhicules sont mis à rude épreuve : la plupart ne sont pas des voitures servant uniquement à se déplacer, mais des engins à usage multiple.



Aujourd'hui par exemple, l'Unimog est en réparation. Il s'agit d'un petit camion qui peut servir de chasse-neige avec lame triaxiale et de saleuse, mais aussi de turbine pour les grosses neiges et pour rouvrir au printemps les routes non déneigées en hiver, d'épareuse pour faucher les bords de routes et les arbres, de sécateur pour élaguer avant l'hiver, et même de benne. Bref, c'est un engin qui est utilisé presque tous les jours, on ne peut pas l'immobiliser longtemps. La semaine dernière, lors d'un élagage, des branches lui sont tombées dessus, il y a donc un peu de travaux à faire.

La neige, à La Bresse, est un élément fort contraignant : elle induit une saisonnalité marquée dans le travail du garage. En hiver, les équipements sont très sollicités, ils s'usent vite et les casses, jamais prévisibles, ne peuvent attendre. De même, le sel abîme beaucoup les véhicules, par la corrosion et le grippage de pièces : cela nécessite









une surveillance, des traitements préventifs, et des réparations. Il faut une forte réactivité du garagiste, y compris les nuits et week-ends, pour ne pas handicaper les équipes de déneigement et la population. Entre les réparations, il en profite pour faire l'entretien des véhicules qui

sortent moins en hiver. En automne et au printemps, c'est le moment de changer les pneus, de monter ou démonter les équipements hivernaux sur les machines, alors qu'en été, le travail est davantage axé sur les machines de travaux publics, des espaces verts, sur les révisions et remises en état des matériels ayant souffert de l'hiver.



Ce que Guillaume redoute, c'est la fameuse « loi des séries » : en effet, il travaille seul le plus souvent, et ne peut donc réparer qu'un problème à la fois. Il peut cependant compter sur l'aide de quelques agents d'autres services pour les opérations les plus lourdes, nécessitant davantage de personnel.

Alors que je m'apprête à quitter les lieux et que je le remercie du temps qu'il m'a consacré, il me souligne qu'il a pu me consacrer quelques heures parce qu'on était vendredi. Or, la plupart des problèmes arrivent en début de semaine! Devant mon air dubitatif, il me confirme que c'est souvent le lundi ou le mardi, à la reprise du travail ou en réunion de responsables d'équipe, qu'on lui fait remonter les problèmes: crevaison, bruits anormaux, pannes diverses. S'il avait un regret à exprimer, ce serait peut-être sur ce point: il a le sentiment de ne pas pouvoir consacrer assez de temps au travail préventif et aux améliorations du fait des contraintes liées à ces demandes urgentes.

Un autre rendez-vous arrive: il est temps que je le laisse. C'est donc avec une image bien différente de celle que j'avais en arrivant que je repars: oublié le sombre hangar avec les vieux rouleaux de papier noircis par l'huile de vidange, j'ai découvert un garage innovant, remarquablement organisé, avec une réelle volonté de rendre service aux autres équipes des services techniques tout en minimisant les coûts.



OFFICEDETOURISME ETDELOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires de Noël/Nouvel An) :

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 Autres périodes :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le jeudi matin et le dimanche

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net

Tél.: 0329254129

Bien accueillir nos vacanciers

L'Office de Tourisme sera présent les dimanches 23 et 30 décembre de 10 h à 12 h au cœur du Marché de Noël, place du Champtel, pour accueillir et renseigner les vacanciers. Le bureau d'accueil de l'OT sera également ouvert au 2A rue des Proyes (Complexe Piscine) les dimanches matin de 9 h 30 à 12 h 30.



Le bus hivernal reprend du service cet hiver

Avec ses 10 rotations par jour (5 le matin et 5 l'après-midi), ce service de transport gratuit permettra à la population locale et aux vacanciers de rejoindre les stations de ski de La Bresse-Hohneck et de Lispach en toute sérénité, du 23 décembre au 6 janvier et du 9 février au 9 mars. Les rotations seront également assurées les week-ends de janvier et début février.

Le dépliant avec les arrêts et les horaires est disponible à l'Office de Tourisme, à la mairie et chez les commerçants. Vous pouvez également le télécharger sur www.labresse.net.



Les nouvelles brochures sont arrivées

Guide pratique hiver

La nouvelle édition du guide pratique hiver 2018/2019 est disponible.

La brochure présente les activités, bons plans et nouveautés pour réussir à coup sûr ses vacances à La Bresse!

Disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net



Le guide des hébergements 2019 vous présente tous les hébergements de La Bresse et des environs : hôtels, résidences, accueil groupe, locations saisonnières en appartement, chalet ou maison, camping, chambres d'hôtes, hébergements insolites.

Disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net





L'OT fait son bilan

L'Office de Tourisme a le plaisir de vous présenter son nouveau d'activités. rapport Vous découvrirez au fil de votre lecture le bilan des actions menées termes d'accueil, promotion, communication, commercialisation d'animation sur l'année 2017. Entre chiffres clés et actions concrètes pour développer et promouvoir La Bresse ses partenaires,



l'équipe de l'OT (Séverine, Carole, Danielle, Isabelle, Léonie, Françoise, Aurélie, Gaëlle et Julie) s'est grandement investie dans ses missions et vous prépare dès à présent un bilan 2018 riche en actions et en projets.

Consultable en ligne sur https://tourismelabresse.jimdo.com/

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proves - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 Site internet: www.labresse.net - E-mail: accueil.piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 21 décembre

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	ACTIVITÉS
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 30 à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 15
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12h à 12h 30 et de 17h à 19h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquatraining acces libre de 16 h 30 à 18 h Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h 30 à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9hà 12h30	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	

^{*} Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans «créneaux promotionnels».

Horaires du 22 décembre au 4 janvier

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	ACTIVITÉS
Lundi	14 h à 17 h	15 h à 16 h 45	De 15 h 30 à 17 h	
Mardi	14h à 18h	15 h à 17 h 45	De 17 h à 18 h	
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12h à 12h 30 et de 17h à 19h	
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining avec coach de 9 h 30 à 10 h 30
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	
Dimanche	9h à 18h	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	

Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels »

NOUVELLE ACTIVITÉ **AQUATRAINING** 2 FAÇONS D'EN PROFITER :

AVEC COACH

Séances de 45 mn au rythme de la musique les lundis à 17 h 30 et à 18 h 30 et les jeudis pendant les vacances à 9 h 30.

Sur inscription, 7,50 € la séance / 67,50 € les 10 séances (entrées piscine en supplément)

EN LIBERTÉ

Pendant l'ouverture au public, les appareils sont mis à disposition pendant les créneaux dédiés :

Hors vacances:

mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h

Pendant les vacances :

mardi de 16 h 30 à 18 h

Tarif d'accès : 4,50 € la séance / 40,50 € les 10 séances (entrées piscine en supplément)

Sans oublier le PACK FORME :

Accès piscine + accès aquatraining en liberté + accès espace Bien Être pour 12€ par personne

Vous organisez une manifestation à vocation touristique à La Bresse et vous souhaitez en faire la promotion?

L'Office de Tourisme vous propose différents supports et outils de communication:

- l'agenda des manifestations édité à chaque nouvelle saison
- la diffusion de votre évènement sur www.labresse.net (près de 800 000 visiteurs/an)
- la visibilité sur les vitrines numériques présentes à l'Office de Tourisme et à la Maison de La Bresse
- le référencement sur la Base de Données Touristiques Régionale SITLOR qui alimente de nombreux sites Internet, comme par exemple www.sortir.vosges.fr

Pour bénéficier de nos services, n'hésitez pas à compléter le formulaire en ligne sur https://lc.cx/PzpL

Plus d'infos auprès de Séverine au 03 29 25 41 29 ou infoweb@labresse.fr

Horaires patinoire

Ouverture du 22 décembre 2018 au 17 mars 2019

	Vacances s du 22/12/18 au 6/01/19 et		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 19 h*	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14h - 19h		Fermé	
Mercredi	14h - 19h		14h - 19h	
Jeudi	14 h - 19 h**		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h*	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9h30 - 10h30

^{*} Fermeture à 17 h les 24 et 31 décembre ** Fermeture à 17 h le 3 janvier pour la préparation du spectacle des fêtes de fin d'année

[«]Spécial -10 ANS»: créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Communauté de communes...

Notre communauté de communes des Hautes Vosges fait couler beaucoup d'encre et on espérait que certains s'impliqueraient plus dans nos fréquentes rencontres plutôt que par médias interposés.

Concrètement, où en sommes-nous?

7 communes ont demandé à sortir de notre communauté de communes pour en recréer une autre qui, d'après eux, correspondrait plus à leur bassin de vie (aucune proposition n'a été faite à La Bresse pour les rejoindre).

Côté procédure, les 22 communes membres ont dû délibérer afin de savoir si elles acceptaient cette sortie.

Avec cette approbation, les 7 communes pourront proposer au Préfet leur nouveau projet de nouveau territoire qui ne serait pas validé par l'état s'il est seulement compris dans le périmètre de la Comcom actuelle... ce qui est le cas tant que ces communes n'en n'ont pas trouvé une provenant d'une autre communauté de communes ou communauté d'agglomération...

Bref, notre conseil municipal après avoir pris une motion rappelant notre attachement au périmètre actuel de notre Comcom, a validé cette hypothétique sortie.

Pourquoi ? La majorité du conseil municipal a estimé que, malgré toute notre envie de rester unis sur ce territoire de Montagne (incluant toutes les communes, sans penser comme certain(e)s que les communes de fonds de vallées sont un handicap), elle n'était pas légitime pour s'opposer à des élus d'autres communes qui ont la volonté de poursuivre la procédure de sortie.

Et maintenant?

Pour la fin de l'année, nous devons définir l'intérêt communautaire de nos équipements, notamment culturels, sportifs et scolaires.... Rappelons que sans cette définition, l'ensemble des équipements concernés par cette thématique deviendront communautaires...

Nous devrons donc prendre position ; la plus raisonnable sera sans doute de valider que les équipements (piscine, médiathèque, cinéma de l'ex-Terre de granit, mais aussi Transport à la demande, École de musique de l'ex-CCHMO, passe-loisirs, relais des bûcherons de l'ex-Gérardmer Monts et vallées) aujourd'hui gérés par la Comcom restent dans le giron intercommunal, sans ajouts ou retraits d'autres équipements, dans l'attente de la validation ou non d'un nouveau périmètre intercommunal.

Les mauvaises langues diront que c'est trop long, que certains citoyens paieront deux fois quand, comme à La Bresse on a par exemple une piscine communale en même temps qu'une piscine intercommunale. Avoir cette réflexion, c'est oublier que les contribuables du territoire où sont localisés ces équipements ont aujourd'hui un taux d'imposition intercommunal plus élevé que les autres puisque nous avons décidé un lissage des taux de toutes les communes sur 12 ans.

Ne nous complaisons pas dans des oppositions stériles et assumons nos ambitions de construction intercommunale.

Nous avons la responsabilité de trouver des solutions pour continuer à profiter d'équipements structurants, car au vu des baisses continues des dotations d'état, quelque commune que ce soit, de par sa taille ou sa richesse, ne pourra demain mener une réflexion honnête en se confinant à ses limites communales.

Certains diront que cela se traduit par une perte de pouvoir des élus communaux. Nous, nous affirmons qu'il faut accepter ce partage de pouvoir pour profiter de la richesse des expériences, des points de vue et des façons de faire des autres communes.

La Municipalité Bressaude a la ferme volonté de construire avec ceux qui veulent avancer ; nous avons encore la possibilité de mutualiser des équipements (et nous ne sommes fermés sur rien) avec les communes qui souhaitent réellement construire notre territoire de montagne au bénéfice de nos populations locales et touristiques.

Pour terminer, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, moments importants pour se ressourcer en famille, entre amis et pouvoir affronter une nouvelle année riche en développements personnels et professionnels.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Hiver(s) en pente douce;

Pour 2018, les indicateurs et évènements climatiques attestent du réchauffement de notre planète. Notre commune n'y échappe pas. Le 1^{er} impact étant le déficit hydrique, la ressource en eau

Certes nous sommes en montagne, on pourrait croire, penser que ça ne peut pas nous toucher. Et bien non, car au-delà de la population locale (autochtone ou touristique), l'eau continue son petit bonhomme de chemin et alimente les villes et villages situés en aval des massifs montagneux.

Pour La Bresse, elle permet également par le biais de l'hydroélectricité de produire de l'énergie propre (non fossile) et, ne l'oublions pas, renouvelable. Par ce biais, elle aussi régulatrice du niveau des cours d'eau. Plus récemment, depuis 2013, le barrage de La Lande fait office de point de prélèvement en eau (puis traitement) pour les habitants et résidents de la partie amont de la vallée de Vologne.

Elle est aussi, d'une certaine façon, «une matière première» pour la station La Bresse Hohneck en alimentant les canons à neige. Près de 240000 m3 pour les dernières saisons hivernales. Une convention de «bonnes pratiques de pompage» liant la commune et la station a été signée en 1987, période où le prélèvement était de l'ordre de 80000 m3 par saison. En 2013, au vu des nouveaux investissements réalisés, un avenant a été travaillé et échangé entre les 2 parties. A ce jour, il n'est pas encore contractualisé. N'est-il pas urgent de le faire?

Pour notre commune, l'eau est une source d'énergie électrique. Oui mais que nous réserve l'avenir? C'est dans ce sens que nous avons souhaité et écrit, que soient prises en compte dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du prochain Plan Local d'Urbanisme, d'autres ressources comme l'éolien, le solaire, le photovoltaïque déjà inscrits au PLU 2007.

Elément essentiel de notre quotidien, l'eau et le réseau communal sont reconnus bien gérés, bien entretenus et pour lesquels les investissements ont permis d'atténuer cette récession de 2018. Sans en faire une liste précise, citons l'augmentation de la capacité de stockage du Chajoux, l'interconnexion Belle Hutte/Le Not, le pompage de la source des Planches vers le Breuil, La Rigue et Grosse Pierre. Ce dernier, à lui seul, alimente près de 55% des abonnés de la commune.

Comcom des Hautes Vosges,

Au conseil municipal du $\bar{5}$ novembre, les élus bressauds se sont prononcés sur la sortie ou non de 7 communes de l'ex CC Gérardmer/Monts et Vallées.

18 ont voté POUR, 7 CONTRE et 2 ABSTENTIONS. Les 5 élus de la minorité ont, quant à eux, votés CONTRE.

Pourquoi ce vote? Parce que, même si nous comprenons leurs décisions, nous n'imaginons pas l'avenir et la construction de notre moyenne montagne, à moyen et long terme, SANS le secteur de Gérardmer, d'autant plus que d'autres compétences comme la voirie, l'eau, l'assainissement seront dans les prochaines années transférées aux intercommunautés.

Autre point important. Fin novembre, face aux échéances de calendrier et tout en tenant compte du vote des 22 communes sur la scission, les élus communautaires vont enfin décider de l'évolution de plusieurs compétences dont «Construction, entretien, fonctionnement des équipements sportifs, culturels...» et définir un intérêt communautaire. A savoir; l'intégration ou non de la piscine, du cinéma, du camping, médiathèque de l'ex Terre de Granit. Si c'est le cas, la population bressaude déjà dotée de ces équipements, contribuera doublement à les faire fonctionner, sans pour autant bénéficier de nouveaux services.

NB: Cet article a été déposé le 7 novembre pour publication début décembre et permet à la majorité un délai de 15 jours pour y répondre. Nous invitons donc les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

La Bressaude

Les podiums de La Bressaude

Un peu moins de compétitions au mois d'octobre, mais tout de même 18 podiums comptabilisés.

Seuls les skieurs de fond et les biathloniens ont réussi à monter plusieurs fois sur le podium : Mattéo Correia, Adrien Mougel, Amandine Mengin, Paula Bottet, Chloé Remy.

Toutes nos félicitations.

Le ski is NOT the limit pour les nordiques du Ski Club

Les courses automnales des skieurs de La Bressaude ont permis une fois encore d'engranger de très gros points alors qu'une chute de neige bienvenue leur rendait les vacances de la Toussaint encore plus savoureuses.

En biathlon, Chloé Remy termine 3e juniors au National Tour, Paula Botet 2^e jeunes, et Amandine Mengin 1^{re} du sprint chez les U15, signant ainsi une énorme performance féminine groupée, tout comme leurs beaux tirs!

Martin Botet s'illustre sur tous les fronts avec la 3^e place en fond sur le challenge Vincent Vittoz et la 2^e en biathlon lors du National Tour. La locomotive Adrien Mougel remporte le trail de 15 km de Septmoncel, tandis que Stevenson Savart en U20 et Mattéo Correia en U17 sortent vainqueurs de leur catégorie à la montée du Koestel. Et pendant ce temps, Delphine Claudel multiplie les stages en équipe de France. Tous ont hâte de farter les skis et de voir la neige s'installer!



Assemblée générale de la pétanque

L'assemblée générale de la pétanque a eu lieu le 13 octobre dernier en présence du maire Hubert Arnould et de Jean-Claude Étienne, vice-président de la Bressaude. La section compte 30 licenciés qui ont participé à 74 concours cette année.

Ils ont remporté 1 titre de champion des Vosges triplette en minime, celui de vice-champion des Vosges en tête à tête avec une participation de plus de 350 concurrents. En championnat, l'équipe A prend une belle deuxième place, tandis que l'équipe A vétéran termine première. Sur les 7 équipes engagées, aucune ne descend en division inférieure. Concernant le championnat des clubs section vétérans, La Bresse, contre toute attente, termine à une très belle troisième place sur 39 clubs engagés.



Du côté des infrastructures, six nouveaux terrains pour jouer à la « Provençale » ont vu le jour, et la terrasse a été finie, ce qui apporte une plus grande sécurité.

Cérémonies du 11 novembre

À l'occasion du Centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la cérémonie au Monument aux Morts a été particulièrement suivie par la population. Les enfants des écoles ont participé en lisant un poème et une lettre de Poilu. Un détachement du 1er Régiment de Tirailleurs, composé du Capitaine Queral, du sergent Campagnie et de 9 hommes du rang en armes, a fait un piquet d'honneur, et l'Harmonie de La Bresse et Cornimont a animé musicalement ces moments de mémoire. De nombreuses bougies et fleurs ont témoigné de l'implication de la population dans cette cérémonie.



DANS ERETRO

Octobre à la maternelle la tourterelle

Vendredi 5 octobre, dans le cadre du FIG, Céline Herrmann, auteur illustratrice, a présenté ses techniques d'illustration aux élèves.

Pour la semaine du goût, les Grands ont eu la visite du chocolatier de la Maison des délices à Vagney. Ils ont confectionné une sucette en chocolat et se sont aussi rendus à Thiéfosse pour voir la fabrication des pâtes.

Les Moyens sont allés à la ferme du Saichy découvrir les vaches et la fabrication du munster, puis à la confiserie bressaude pour la dégustation de bonbons.

Les Petits ont réalisé une soupe de légumes.



Semaine du goût à l'EHPAD

Un moment de découverte de saveurs, plus ou moins acidulées, plus ou moins sucrées, de fruits entiers, coupés en morceaux, crus ou transformés, a été partagé entre les résidents et les enfants du RAM (Réseau des Assistantes Maternelles) lors de la semaine du goût.



École du Centre

Action ELA à l'école du Centre

Les enfants de la classe CE2 de l'école du Centre ont participé à la dictée ELA et ont couru pour marquer le combat contre la leucodystrophie.



Cross des collèges

Dans le cadre de la liaison école-collège, Mme Chrétien, principale du collège Hubert Curien, a invité les CM2 à participer au cross du collège qui a eu lieu le mardi 16 octobre sur le site du lac de Saulxures. Cette manifestation permet aux futurs collégiens de rencontrer quelques professeurs et les élèves de CM2 de Cornimont, Ventron et Saulxures.

Les élèves ont été performants puisque Elena a gagné la course et qu'Émilienne a pris la 3^e place. Les garçons ne sont pas en reste, puisqu'ils montent sur les 3 marches du podium : bravo à Timothé, Léon et Elliott.

Mais au-delà des performances individuelles, nous félicitons tous les élèves, car ils ont tous couru selon leurs capacités, avec une réelle implication et en portant les valeurs de l'esprit sportif et de fair-play.



Saint-Laurent

Apprentissage du massage

Les lundis pendant 5 séances, les CP-CE2 ont eu droit à des séances d'apprentissage du massage.

Odile, instructrice chez Misa France, leur a enseigné une routine comprenant 15 manœuvres simples et agréables qu'ils effectuent dans le dos d'un de leur camarade.

L'objectif est que cette séance relaxante soit propice à la concentration et donc au travail, et qu'elle devienne une pratique quotidienne, puisqu'elle ne nécessite que 20 minutes.

Voyez comme ils sont calmes et sérieux!



Des poussins à la maternelle...

Les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont eu la joie de découvrir que Neige n'était plus seule dans son nid: deux poussins se promenaient près d'elle, un roux et un noir. La première couvée annoncée en septembre n'a pas réussi. Comme notre poule cherchait encore à couver, nous avons mis 6 œufs dans son nid. Et nous avons compté



les 21 jours nécessaires avant de voir la naissance de nos poussins.

Les enfants vont pouvoir les voir grandir. À chaque sortie sur la cour, ils s'empressent d'aller les voir.

Semaine ELA au collège Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, le groupe scolaire Saint-Laurent participe aux différents rendez-vous que propose l'association ELA pour soutenir ses actions en faveur de la recherche pour les enfants atteints de leucodystrophie.

Cela a commencé par la lecture de la dictée par Rémy Absalon qui a bien voulu donner de son temps en partageant quelques moments avec les collégiens pour mieux comprendre la maladie.

La fin de semaine fut consacrée à la sensibilisation aux handicaps.

Grâce aux fauteuils roulants spécifiques au handibasket et à des carabines

laser permettant de pratiquer handibiathlon prêtés par l'association handisport d'Épinal, l'ensemble des collégiens s'est mis en situation de handicap. Ils ont compris l'importance de la solidarité face à la maladie.

La semaine s'est clôturée par le cross ELA. L'an dernier, il avait permis de reverser un chèque de 1900 € à l'association ELA.





Demandez votre carte de fidélité (gratuite) et cumulez des € 5 % de réduction à la souscription

Tél.: 03 29 25 41 21 Email: brico8@free.fr 1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE



DANS ERETRO

Des nouvelles du comité de jumelage La Bresse - Menaka

Ibrahim Ag Moha a répondu à l'invitation du comité de jumelage coopération La Bresse - Ménaka. Son séjour à La Bresse a été l'occasion de réaffirmer les valeurs partagées d'amitié et de respect, mais aussi de faire le point sur les projets en cours menés en direction de l'éducation et du sport pour la jeunesse de Ménaka.

Ibrahim, investi auprès du Comité International de la Croix-Rouge, a apporté des nouvelles malheureusement toujours aussi préoccupantes du Mali et de la région de Ménaka. Les conflits armés sont toujours prégnants et les populations les plus fragiles vivent dans des conditions extrêmement difficiles, les besoins de première nécessité font défaut.

Les jumeaux bressauds ont réaffirmé leur soutien et une aide alimentaire d'urgence a été décidée.

Malgré ce contexte, plus de 1000 élèves ont récemment repris le chemin de l'école à Ménaka pour la nouvelle rentrée scolaire.

D'autres amis maliens sont attendus à La Bresse d'ici la fin de l'année.

Ces relations humaines sont le socle de l'amitié qui perdure depuis bientôt 30 ans entre les deux communes.





Naissance

Jules, né le 12 octobre à Remiremont, fils de Manon Claudel et Baptiste Schneider.

Mariage

Le 20 octobre, **Eddy Antoine**, enseignant et **Sabine Toussaint**, contrôleuse de gestion, résidants à La Bresse.

Décès

- Germaine Chassignet, âgée de 107 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 4 octobre à La Bresse, veuve de Fernand Caël.
- **Geneviève Marie Mougel**, âgée de 95 ans, domiciliée 32 A rue de la Clairie, décédée le 15 octobre à La Bresse.
- **Germain Paul Perrin**, âgé de 79 ans, domicilié 37 chemin des Écorces, décédé le 25 octobre à Gérardmer, veuf de Bernadette François.
- Françoise Marie Jeanne Claudel, âgée de 72 ans, domiciliée 13 grande rue, décédée le 28 octobre à Gérardmer, épouse de Michel Grandemange.

Top chef chez les P'tits amis de Oui-Oui!

Faire la cuisine permet aux enfants de développer leur habileté. Au fil des saisons, ceux du multi-accueil jouent aux p'tits cuistots : préparation de la soupe de potiron, d'une tarte, de gâteaux ou d'une compote de pommes... ils adorent ! Ils aiment aussi goûter !

L'apprentissage du goût est une étape cruciale dans leur développement. Régulièrement, les enfants goûtent de nouvelles saveurs pour éveiller leurs papilles, à l'instar du poulet coco cuisiné par la maison de retraite : un vrai régal!

Ils ont aussi participé à la fête du goût à leur façon en faisant un petitdéjeuner entre copains : fromage, fruits secs, jambon, beurre salé... il y en avait pour tous les goûts!



Services communaux

Mairie: 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h Samedi: 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits Mairie Infos Services: 03 29 25 77 87 code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux: 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 0329255389

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile) 06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00 **Du lundi au vendredi** : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont **Du lundi au vendredi** : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie: 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53 Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26 Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés): 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08 Lundi, mardi et jeudi : Journée Vendredi : demi-journée Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35 Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h Mercredi: 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h Samedi : 8h - 10h

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h

sauf le ieudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8 h-11 h et 15 h-18 h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi: 13 h 30-17 h Vendredi: 8 h 30-12 h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie: 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires:

Lundi: 13h30-16h30 - **Mardi**: 10h-12h et 13h30-16h30 **Du mercredi au vendredi** : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10 h à 12 h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10 h à 11 h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10 h à 12 h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel 6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35 Lundi au samedi 8 h 30 à 9 h 30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion 19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15

Pharmacie du Hohneck 23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13 **Du lundi au samedi** : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis: 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL: 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges Tél. : 03 29 27 29 04 Les quatre déchèteries de la communauté de communes sor accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit

	Niachamp à La Bresse				
Jour	Matin	Après-midi			
Lundi		14 h - 18 h			
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h			
Mercredi	8h30 - 12h	14 h - 18 h			
Jeudi					
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h			
Samedi	8h30 - 12h	14 h - 17 h			
	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte				

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14h - 18h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE 114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél : 03 29 41 75 54 DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél : 03 29 62 28 87

CULTURF

À la Maison de La Bresse (voir p 08/09)

Infos: Mairie-Service communication Tél.: 0329254021 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 17 novembre au 13 janvier 2019

Exposition « Prises de tête » par Jack Struss

■ Du 17 novembre au 14 décembre

Exposition «Amicalement Vosges» de Christophe Claudel

■ 6, 13 et 20 décembre

Rencontres littéraires

20 h 30

■ Du 15 au 30 décembre

Concours de photo amateur «L'usure du temps»

■ 15 décembre

Stage de retouche de portrait

23 décembre

Caricatures numériques

..... 10 h-13 h/15 h-19 h



8 décembre

Fête de Saint Nicolas

Départ Place du Champtel partir de 16 h 30 Infos: M.L.C. Murielle Claude - Tél.: 0329256009 mlclabresse@wanadoo.fr

■ 8. 9. 15. 16 décembre

et du 22 au décembre au 6 janvier

Marché de Noël (voir zoom)

Place du Champtel samedi : 10 h-19 h dimanche : 10 h-18 hDimanche 6 janvier 10 h-13 h

Infos: Mairie-Service communication

Tél.: 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 12 décembre

Fête de Noël des Toujours Jeunes

Infos: Christiane Chevalley - Tél.: 0329255000

■ 25 décembre

Soirée luge

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h-21 h 30 Infos : 03 29 25 68 78

■ 26 décembre

Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse-Hohneck18 h Infos: E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél.: 0329254156

■ 27 décembre

Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse-Lispach 18 h-19 h Infos: E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél.: 03 29 25 41 56

■ 3 janvier

Spectacle de patinage Skating Show Metz

Infos: Mairie-Service communication

Tél.: 0329254021 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



DIVERS

■ 5 décembre

Hommage National aux Morts pour la France en AFN Stèle AFN rue du Souvenir 10 h Infos : Isabelle Arnold - unc@yahoo.com

8. 9 et 15 décembre

Vente de sapins de Noël (ADMR)

Place du Champtel

Infos : André Aubert - andre.aubert42@sfr.fr

23 et 30 décembre

Pot de bienvenue des vacanciers Place du Champtel 10 h-12 h Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

22 décembre

Grand Prix de La Bresse La Ténine 10 h Infos: Odile munsch - Tél.: 06 08 85 52 52 odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 29 décembre

Biathlon Interrégional La Ténine 10 h Infos: Odile munsch - Tél.: 06 08 85 52 52 odile.munsch.sclb@orange.fr"

■ 30 décembre

Sprints la Bresse La Ténine 10 h Infos: Odile Munsch - Tél.: 06 08 85 52 52 odile.munsch.sclb@orange.fr